

# Afer Actions Euro

FR0007024393 A

Reporting mensuel au 29 mars 2019



■ Valeur liquidative : 131,07 €

■ Actif net du fonds : 2 772 323 744 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	0,49%	9,28%	-3,03%	15,24%	21,52%	49,95%	124,65%
Indice de référence	1,39%	12,09%	0,60%	22,80%	27,75%	54,96%	132,88%

\* Da : début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

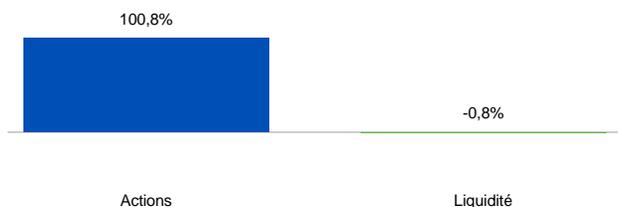
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds	23,62%	4,48%	11,07%	5,53%	8,89%	-14,42%
Indice de référence	21,15%	4,14%	10,33%	4,15%	12,55%	-12,72%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.

L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios				
		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	13,6	14,0	18,3
	Indice	12,9	13,4	15,8
Max drawdown *	Fonds	-19,9	-20,3	-26,0
	Indice	-18,4	-18,7	-25,9
Délai de recouvrement *	Fonds	-	-	413
	Indice	-	-	438
Ratio de Sharpe *		-0,2	0,4	0,2
Ratio d'information *		-1,7	-1,0	-0,5
Tracking error *		2,2	2,1	1,9

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

31 juillet 1998

■ Date de lancement

16 septembre 1998

■ Classification AMF

-

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,60%

■ Frais courants (Année -1)

0,57%

■ Emissions carbone

Fonds	Indice	Tonne(s) par million de \$ de revenus (hors obligations souveraines)
136,69	198,24	Source : BRS & MSCI

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® (dividendes réinvestis) en investissant sur les marchés d'actions de la zone Euro.

■ Indice de référence

EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

8 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

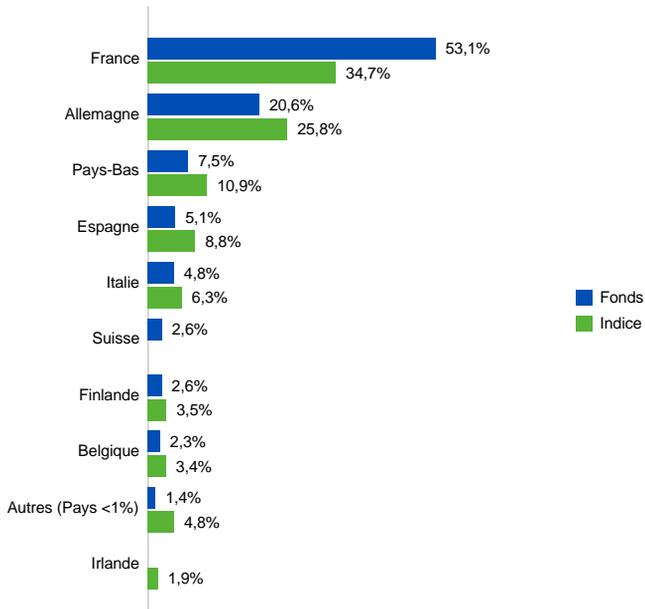
Six Financial Information



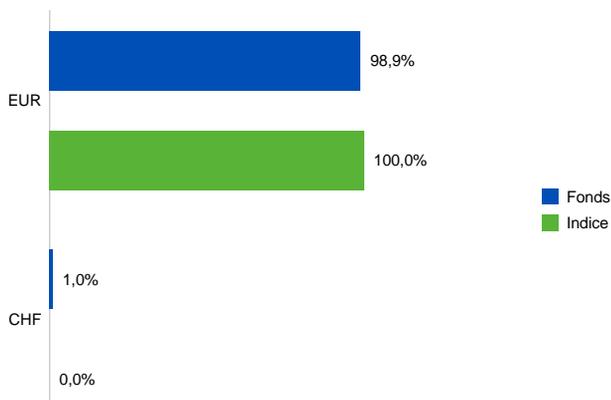
## Répartition par type d'actif



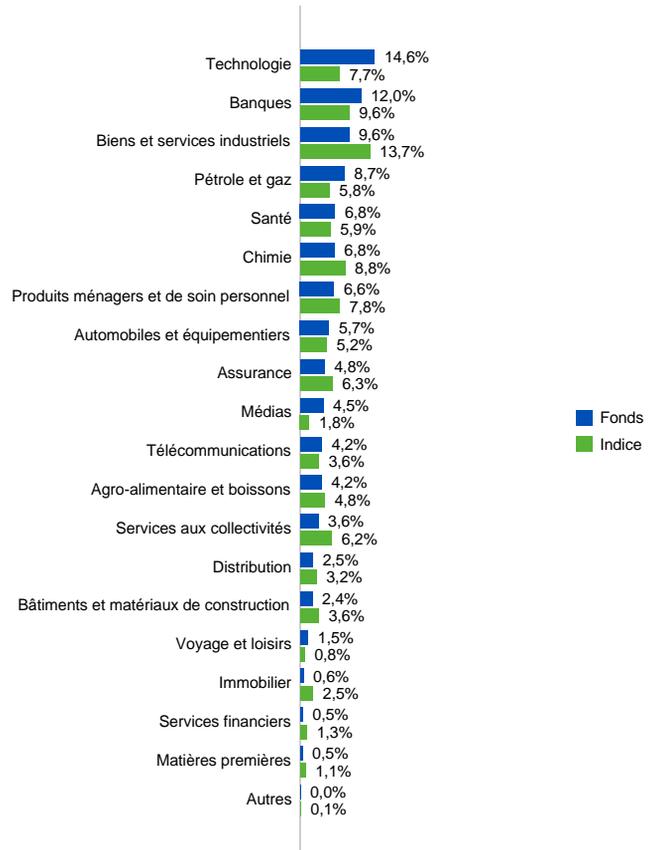
## Répartition géographique



## Répartition par devise



## Répartition par secteur

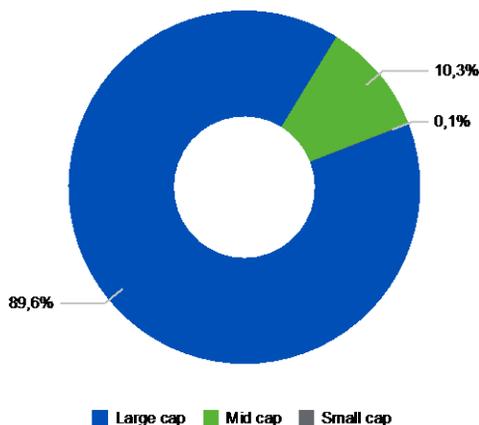


## Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
TOTAL SA	France	Pétrole et gaz	5,1%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	3,7%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,4%
AXA SA	France	Assurance	3,1%
SANOFI SA	France	Santé	2,9%
BANCO SANTANDER SA	Espagne	Banques	2,7%
AIR LIQUIDE SA	France	Chimie	2,7%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	2,7%
NOKIA OYJ	Finlande	Technologie	2,5%
BNP PARIBAS SA	France	Banques	2,5%

Nombre total de lignes : 74

## Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €  
 Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €  
 Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparence.

## Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
PUBLICIS GROUPE SA	Médias	2,2%	2,0%
AXA SA	Assurance	3,0%	1,9%
TOTAL SA	Pétrole et gaz	5,0%	1,8%
NOKIA OYJ	Technologie	2,5%	1,8%
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	1,9%	1,6%

## Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
LINDE PLC	Chimie	0,0%	-2,1%
ALLIANZ SE	Assurance	0,0%	-2,0%
AIRBUS SE	Biens et services industriels	0,0%	-1,6%
VINCI SA	Bâtiments et matériaux de construction	0,0%	-1,2%
ENEL SPA	Services aux collectivités	0,0%	-1,1%

## Commentaire de gestion mensuel

L'annonce par Mario Draghi le 7 du mois d'une salve de 7 nouveaux TLTROs trimestriels a été interprétée par les investisseurs comme un signe de nervosité de la BCE et a capé les indices sur les dix premiers jours du mois. Par ailleurs, en fin de mois, les annonces des PMI manufacturiers des principaux pays européens sont ressorties en baisse, et en-dessous des attentes, faisant craindre des statistiques économiques à venir moins encourageantes sur le front de la croissance. Les taux longs ont acté cet état de fait, bizarrement sans tenir compte un seul instant de la contradiction affichée entre les indices PMI et les indicateurs d'activité locaux (IFO et Insee), bien mieux orientés.

Sans surprise, le biais défensif de la hausse apparaît indiscutable, puisque l'on retrouve en tête de classement le HPC, la consommation non discrétionnaire, la santé et la distribution alors que les médias, l'auto et les bancaires ferment la marche.

Au cours du mois de Mars, nous avons vendu notre ligne en titre Vinci, le titre ayant à nouveau atteint ses plus hauts, sur fond de baisse ininterrompue des taux d'intérêt dans la plupart des pays développés. En regard, nous avons poursuivi nos investissements en Schneider. Les craintes de ralentissement économique ayant eu tendance à se généraliser en Mars, notamment à la lecture de PMI manufacturier plus faibles qu'anticipés dans les pays développés, les valeurs cycliques ont connu un regain de volatilité sur le mois. Nous en avons profité pour renforcer notre ligne, faisant le pari d'une normalisation des conditions économiques, en investissant sur une des sociétés les plus en avance sur son secteur, à des multiples de valorisation très abordables.

## Gestion

Frédéric Tassin



Françoise Cespedes



## Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007024393	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Classification AMF	-	Ticker Bloomberg	EURF50C
Date de création	31 juillet 1998	Droits d'entrée max	4,0%
Durée de placement min. recommandée	8 ans	Frais de gestion max TTC *	0,60%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance (1)	Non
Investissement min. initial	Néant	Frais courants (N-1)	0,57%
Investissement min. ultérieur	Néant	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Pourcentage d'OPC	Inférieur à 10%	Commissaire aux comptes	KPMG Audit
Indice de référence	EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)		

\* Hors frais contrat Afer

## Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**émission carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

**Six Financial Information** : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

(1) La commission de surperformance (0% de la surperformance) est calculée selon la méthode de l'actif indicé, qui est fondée sur la comparaison entre l'actif réel du fonds (net de frais de gestion) et un « actif de référence ». L'actif de référence est un actif incrémenté au taux de l'indice de référence de l'OPC et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. Cette commission est calculée sur une période d'observation allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Pour de plus amples informations concernant les commissions de surperformance, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds.

## Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.